

Notre Force  c'est l'Amitié

Agir

LE JOURNAL POUR MILITER



**Le journal
des militants**

Edito **3**

Vie des structures

Fidélité - évolution - adaptation **4**

Le Responsable de Section **5**

Révision activité

Le partenariat entre associations **6 et 7**

Dossier

La formation **8 à 11**

Divers

Petit glossaire **12 et 13**

Délégués nationaux **14**

Responsables départementaux et régionaux **15**

AGIR N°224 – 2^e trimestre 2012 – 1 200 exemplaires

Directeur de publication : Félix Le Moan

Comité de rédaction : Christiane Cambot - Malika Haddar - Jacques Janusz -
Véronique Jouen - Alain Le Sieur - Jean-Paul Malgorn - Alain Marchais - Guy Pernès

Avec la participation de Jean-Claude Bel - Michel Riez

Rédaction-administration : 8 impasse Dumur 92110 Clichy

 01 47 39 40 80  01 47 30 45 37

Site internet : www.vielibre.org **E-mail** : vielibrenational@vielibre.org

Mise en page : Direct Graphic - 5 rue Hélène 75017 Paris

Imprimerie : Comelli - BP 389 - 91959 Courtaboeuf Cedex

édito.

La formation, encore la formation et toujours la formation

- On constate encore actuellement qu'il y a un manque de formation.

Alors qu'il ne nous reste plus que l'amitié à offrir, est-ce que cela est suffisant ?

La formation est indispensable et nécessaire pour l'avancée de notre Mouvement.

L'accueil du malade est-il toujours bien fait ?

Le premier contact est-il toujours bon ?

Nous mettons-nous à la portée de chacun ?

Savons-nous nous remettre en cause ?

Avons-nous une connaissance des rôles de toutes les responsabilités qui existent dans notre Mouvement ?

Connaissons-nous tous les documents administratifs de notre Mouvement ?

Savons-nous les comprendre et les utiliser ?

Pouvons-nous encore enrichir nos réunions en les diversifiant ?

La formation est un plus pour les militants et notre Mouvement.

Les structures doivent réfléchir et proposer un plan de formation à leurs adhérents. Rendre acteurs les femmes et les hommes pour le devenir de notre Mouvement.

Dans ce numéro, vous allez retrouver un petit aperçu des stages proposés et de leurs contenus.

Bien amicalement

Alain Marchais

Fidélité - évolution - adaptation

C'est à partir de ces 3 mots que les militants du département de l'Oise, au cours d'une journée d'étude, ont réfléchi sur le fonctionnement de leurs structures.

FIDÉLITÉ

Depuis sa création, en 1953, Vie Libre a toujours été fidèle à la Charte qui définit l'ESPRIT du Mouvement en se centrant d'abord sur les Personnes (les malades) pour leur redonner la VIE (Santé) et la LIBERTE, ensuite sur les Communautés qui entourent les malades, et en invitant les anciens malades, les abstinents volontaires, les sympathisants, à devenir acteurs pour accompagner, prévenir, dans une volonté de promotion personnelle, sociale, collective, des malades et anciens malades. D'autre part, l'organisation et le fonctionnement du Mouvement sont établis, depuis toujours, par les deux documents officiels que sont les statuts et le règlement intérieur.

ÉVOLUTION

Notre société a considérablement évolué dans tous les domaines :

- **évolution familiale**, avec une diversité de compositions familiales (mariages – PACS – vie de couple sans lien juridique, familles recomposées),
- **évolution sociale** au niveau des modes et des formes de vie, des mœurs,
- **évolution scientifique**, technologique, professionnelle, culturelle, médicale, etc...

En ce qui concerne l'**évolution médicale**, nous pouvons relever avec satisfaction que l'alcoolisme est reconnu, par le corps médical, comme une maladie (et non plus comme une tare, ou un vice, ou un manque de volonté). Par ailleurs, les thérapies appliquées pour les soins ont intégré une dimension psychologique. Dans les cures, des psychologues, des psychiatres, des travailleurs sociaux, effectuent un travail d'accompagnement pour aider les malades à reconstruire progressivement leur personnalité psychique, morale, sociale.

ADAPTATION

Tout en restant fidèle aux orientations de la charte, Vie Libre prend en compte ces évolutions et s'adapte en diversifiant ses actions, ses lieux d'actions, et les publics contactés :

- **Au niveau de l'accompagnement des malades**, en intensifiant les visites aux malades dans les divers milieux de vie de ces malades, aussi bien au domicile des malades qu'en milieu hospitalier, en prenant en considération également l'existence de nouveaux lieux de vie fréquentés par des malades, tels que ceux connaissant le chômage (stages d'insertion – associations de demandeurs d'emploi – quartiers défavorisés où vivent de nombreux chômeurs), et en tenant compte de la polytoxicomanie chez un certain nombre de malades qui, en plus de consommation abusive d'alcool s'adonnent aussi à l'usage de drogues
- **Au niveau de la prévention**, envisager une diversification plus importante des lieux et modes de prévention, en prévoyant une collaboration et des interventions avec des partenaires tels que les nombreux réseaux associatifs, les entreprises, les communes, les travailleurs sociaux, en participant aux forums associatifs, en organisant des expositions, en relançant des activités en direction des milieux professionnels (C.H.S.C.T. – Associations professionnelles).
- **Au niveau du fonctionnement** - se reporter aux définitions données dans le Règlement Intérieur, concernant le rôle des Équipes de base et des Permanences (lieux d'accueil chaleureux très ouverts et souples, qu'il est possible de transférer dans d'autres lieux s'ils sont peu fréquentés par les malades), du Comité de section, des réunions mensuelles - diversifier les contenus de ces réunions mensuelles, en n'abordant pas seulement des thèmes liés à l'alcool mais en échangeant sur des sujets qui aident à la promotion personnelle, familiale, sociale, culturelle, avec la participation ponctuelle, éventuelle, d'intervenants extérieurs spécialisés sur les thèmes traités - penser à lancer des Commissions qui sont des lieux et des moyens pour attirer des adhérents intéressés par des projets et des réalisations précis – réfléchir pour mieux associer les sympathisants aux activités de Vie Libre (suggestion d'une rencontre de sympathisants pour voir avec eux leur place à Vie Libre).

Le Responsable de Section

Le Responsable de section est le représentant officiel de Vie Libre sur le secteur géographique couvert par la Section. Pour accomplir sa mission, il remplit plusieurs fonctions :

FONCTION IDÉOLOGIQUE

Le Responsable est le garant du respect de la Finalité et de l'Esprit de Vie Libre, selon la charte, à savoir les objectifs d'accompagnement des malades vers les soins et la guérison, de promotion humaine, familiale, sociale, de représentativité, de lutte contre les facteurs d'alcoolisation.

Dans le domaine de l'organisation, il se réfère également à la partie de la charte qui évoque « *un enracinement dans de petites équipes de base* » et « *un Comité responsable à tous les échelons* ». Il encourage le développement de ces équipes de base qui constituent un maillon essentiel dans l'approche, l'accueil, et le soutien, des malades et anciens malades récemment soignés. Par ailleurs, la référence à un comité signifie que Vie Libre se construit collectivement, et non autour d'une seule personne. Il veille aussi au respect des dispositions légales prévues dans les Statuts et le Règlement intérieur.

FONCTION D'ANIMATION

Le Responsable est l'Animateur-coordonateur de l'ensemble des actions, des activités et des équipes. Il agit de telle sorte que l'animation soit assumée collectivement dans chacune des activités de la section, ce qui suppose l'existence, à tous les niveaux d'un réel TRAVAIL D'ÉQUIPE.

FONCTION DE RÉALISATION

Comme Animateur, le responsable est un AGENT DE RELATION qui favorise l'expression, la communication des informations à tous, et en portant une attention régulière sur la façon dont se vivent les RELATIONS HUMAINES dans la Section. Pour effectuer ce rôle relationnel, il importe d'apporter de la qualité dans l'ÉCOUTE DES AUTRES, et de veiller à ce que tous les adhérents puissent s'exprimer, même si certains formulent des arguments, des suggestions d'opinions, contraires à celles de la majorité des participants. Le Responsable pourra passer du temps ensuite pour rencontrer les personnes qui ont contesté, de manière à éviter que les divergences d'opinions se transforment en conflits de personnes.

Il doit avoir aussi le souci de créer et maintenir un climat d'AMITIÉ (voir l'excellent document publié par Vie Libre, intitulé : « *Les conditions de l'Amitié* » qui peut aider à réfléchir sur ce qu'est réellement l'AMITIÉ).

Il convient également d'avoir la volonté de l'intégration des abstinentes volontaires et des sympathisants, en leur proposant des activités au sein de la Section.

FONCTION ORGANISATIONNELLE

Le Responsable prend appui sur le COMITÉ DE SECTION pour réfléchir et décider, en commun, en partageant des responsabilités. Il soutient et suit ceux et celles qui exercent des responsabilités et notamment :

- le Secrétaire pour que soient produits et transmis régulièrement les comptes-rendus,
- le Trésorier pour la régularité des opérations financières, et de la communication régulière des situations financières.

Pour permettre une plus grande participation des adhérents, il pourra encourager la création de COMMISSIONS qui regroupent des personnes intéressées par des projets précis.

Comme il n'est pas possible de réaliser ces objectifs en même temps, le Responsable peut procéder à un tri par rapport à l'urgence en distinguant :

- les tâches qui présentent un caractère d'urgence (objectifs à court terme),
- les tâches qui peuvent s'effectuer dans un temps moins urgent (objectifs à moyen terme),
- Les tâches qui peuvent s'opérer plus tardivement (objectifs à long terme).

Le Responsable doit également prendre du temps pour se documenter en prenant régulièrement connaissance des informations émanant du Département, de la Région, du National. Il pourra le faire plus aisément s'il travaille en équipe et en partageant les responsabilités.

Le partenariat entre associations

C'est quoi ?

Pourquoi ?

QU'EST-CE QU'UN PARTENARIAT ENTRE ASSOCIATIONS ? POURQUOI SOMMES-NOUS CONCERNÉS ?

Nous connaissons tous le mécénat qui est un partenariat avec une entreprise ; à la place de, l'entreprise apporte les fonds et l'association apporte le matériel humain lors de manifestations au cours desquelles apparaîtra en gros et en gras le nom du mécène.

Le partenariat entre associations est un petit peu plus subtil car il n'est plus question de faire de la publicité pour une entreprise mais d'un partenariat entre deux structures associatives dont le seul but est de mener à bien les missions dont elles sont investies.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE PARTENAIRES ? TOUT SIMPLEMENT PAR MANQUE DE SUBVENTIONS ET/OU DE BÉNÉVOLES.

Aujourd'hui, quasiment toutes les associations font ce triste constat : moins de bénévoles et moins de subventions. Le but du partenariat est de mutualiser nos moyens tout en prenant soin de bien garder l'identité de chaque association partenaire d'un projet commun.

Pour résumer, le partenariat s'entend comme la coopération active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs expériences pour réaliser un projet commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié.

Le partenariat n'est pas qu'une solution technique pour résoudre des difficultés financières. Il permet aux associations qui le mettent en œuvre

un enracinement sur le terrain par le renforcement de leur réseau. C'est aussi un outil de communication permettant de consolider la parole associative vis-à-vis des représentants des administrations. Il peut enfin être le catalyseur d'autres actions, permettant à de nouveaux regroupements associatifs de se créer en s'inspirant du projet réalisé.

Le partenariat sert à :

- **renforcer les coopérations** : le partenariat permet aux acteurs associatifs de dépasser les limites de leur intérêt particulier pour s'inscrire dans une dynamique d'intérêt plus général,
- **favoriser la mise en réseau** : plutôt que de maintenir des associations dans des logiques de concurrence et de défense des territoires, le travail en partenariat encourage les solidarités, impulse l'initiative et favorise le partage des compétences et la création d'outils. Il est facteur de cohérence dans la réponse aux besoins sociaux à l'échelon local,
- **optimiser les ressources** : les pratiques de mutualisation des ressources contribuent à améliorer l'efficacité de l'action associative par la réalisation d'économies d'échelles, mais aussi à la consolider dans une période de restriction des participations publiques.

Comment ?

Faire une proposition écrite : il n'existe pas de modèle idéal. L'objectif est de réaliser un dossier qui soit le reflet de l'identité de l'association, de son état d'esprit et de ses objectifs. Il faut être parfaitement à l'aise avec ce dossier car ce sera le support pour dialoguer avec les associations avec lesquelles nous désirons être partenaires. Ce sera en ce qui nous concerne, nous, militants Vie Libre, une synthèse des éléments essentiels

de ce que nous donnons aux subventionneurs.

Pour résumer cette première partie, en page de garde, indiquer le nom de l'association avec son logo, le nom du responsable et les moyens de le joindre, ainsi, que le but de ce dossier.

Ensuite, dans un premier paragraphe, décrire le mouvement (historique), ses actions, qui sont les bénéficiaires... Tous les éléments ayant un intérêt pour un projet ou une action de terrain avec une autre association ; exemple : les précaires : « *Les restos du coeur* ».

En deuxième partie, il faut décrire le projet dans lequel on veut être partenaire, la ou les dates. Indiquer le coût financier et en besoin humain. Joindre au besoin un résumé de trésorerie et le nombre de bénévoles possibles.

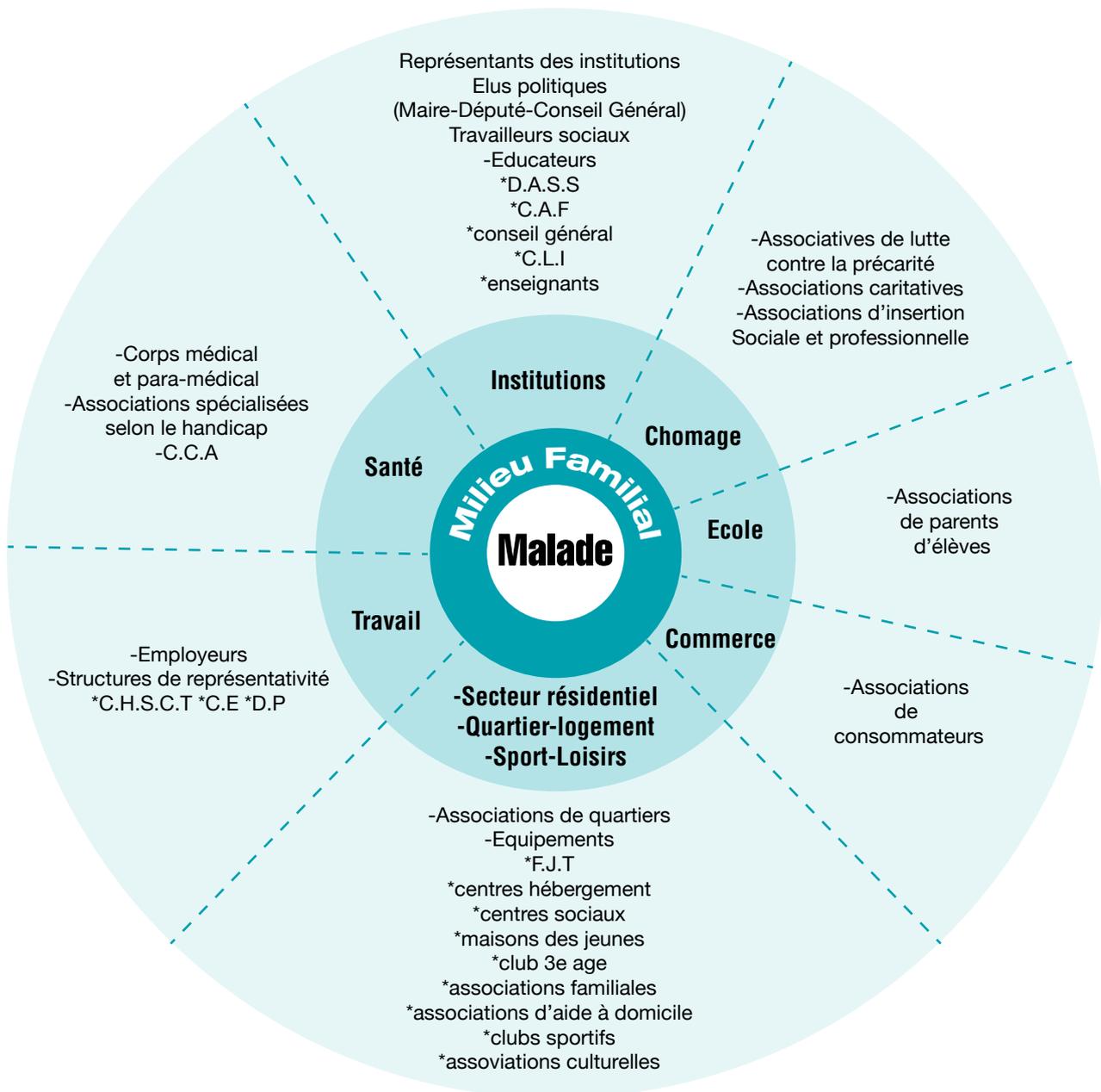
En troisième partie, il faut expliquer pourquoi le partenariat avec cette association plutôt qu'une autre.

Il ne faut pas perdre de vue que le but est d'entreprendre une action commune (ou plusieurs) entre associations. Les associations partenaires doivent être à parts égales dans le projet et ses retombées économiques et en terme de notoriété. C'est pourquoi il est conseillé de faire une convention de partenariat qui présentera les moyens (matériels, financiers, humains) que chacune des parties est prête à apporter pour mener à bien un projet.

Cette convention indique le début et la fin du partenariat, ainsi que toutes les clauses pouvant exister pour l'exécution et la non-exécution de cette convention de partenariat.

[Le contrat ou convention de partenariat sera traité dans un autre article, car c'est un sujet complexe par son caractère juridique.]

Carte de partenariat autour du malade



LA FORMATION

Le stage 1^{er} degré

Il y a ceux qui ont eu la chance de pouvoir suivre cette semaine forte et enrichissante, et ceux qui se disent « j'irais bien faire cette formation, mais comment se déroule-t-elle ? ».

► Je vais essayer ici de vous la résumer.
Pour commencer, les animateurs font en sorte d'être sur place avant votre arrivée, le dimanche en soirée ; ce qui leur permet de vous accueillir, de vous guider, et bien sûr de faire un peu connaissance.

DÈS LE LUNDI, NOUS ALLONS DÉFINIR LES OBJECTIFS DU STAGE QUI SONT LES SUIVANTS :

- Situer le mouvement Vie Libre dans sa démarche d'éducation populaire,
- Transmettre les valeurs de l'association et développer son action,
- S'adapter aux différentes situations face au malade et à son entourage,
- communiquer avec plus d'aisance au sein du mouvement et auprès des acteurs qui agissent contre la maladie.

Pour atteindre ces objectifs, nous allons procéder en fonction de vos attentes qui seront récapitulées et vues chaque jour de la semaine

DE PAR LE CONTENU, NOUS ARRIVERONS FACILEMENT À ÉVOLUER.

Pour atteindre notre but, nous allons apprendre à nous présenter, voir quels sont les freins à la communication, nous allons beaucoup pratiquer l'écoute, et essayer de proposer des solutions en fonction des besoins de la personne. Une partie importante consistera aussi à présenter notre Mouvement à des élus, dans des écoles, dans des hôpitaux, et à rendre des visites aux malades; pour cela, toutes et tous auront un rôle à jouer et chacun(e) se verra ainsi chaque jour progresser.

Nous travaillerons en groupe également pour arriver, en fin de semaine, à avoir des notions

pour animer une réunion ; il va donc falloir nous habituer à structurer notre pensée, apprendre à établir un plan.

Pour bien comprendre les besoins de la personne et être cohérents dans notre formation, nous passerons un moment sur les besoins tels que nous les ont transmis Maslow et Berne.

Il va de soi que l'historique, la charte, les statuts, le règlement intérieur, les supports mis à notre disposition seront également vus.

COMMENT Y PARVIENT-ON ?

Il faut bien se dire que tout cela se fait tout seul, les animateurs observent et amènent les stagiaires à pratiquer l'écoute ; il y a surtout des instants où chacun parle de son expérience et, dans ce « *melting pot* » tout est enrichissant.

Comprendre au-delà des mots (gestes, attitudes, comportements), connaître les freins à la prise de parole, évaluer les difficultés d'écoute et se remémorer les bases de l'expression orale pour avoir une communication efficace seront notre quotidien, sans oublier les techniques d'entretien et la prise de parole en groupe.

Pour terminer cette présentation succincte, et par expérience, tous les participants de ce stage repartent ravis et avouent n'avoir pas vu passer le temps.



Le stage 2^{ème} degré

Les militants ayant suivi le stage 1er degré vont, dans une suite logique, chercher à approfondir leurs connaissances en effectuant le stage 2eme degré. Comme précédemment, nous allons d'abord voir le programme pour lequel nous sommes réunis.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- choisir, organiser le type de réunions adaptées aux besoins, et développer ses capacités à communiquer vers l'extérieur,
- perfectionner sa pratique d'animateur de groupe pour faciliter le travail collectif dans sa structure,
- connaître et pouvoir utiliser les supports de communication du Mouvement,
- comprendre le fonctionnement du siège.

UN PROGRAMME BIEN CHARGÉ :

Tout au long de ces heures, il va falloir encore se perfectionner, en approfondissant l'écoute, en s'adaptant en fonction des situations et une demi-journée où chacun apprendra à mieux se connaître devant un objectif. Comme pour chaque stage, le but n'est pas de mettre les

participants mal à l'aise mais d'avancer dans la connaissance de soi.

Pour que Vie Libre soit représentatif, il y a aussi une partie importante qui consistera à organiser une assemblée générale. Aborder également toutes les formalités à exécuter, avant, pendant et après une assemblée générale : accueil, vote, PV etc...

Nous nous attarderons sur l'animation de réunions en étudiant le « *groupe* » avec ses caractéristiques et sa dynamique, en regardant les interactions et les influences réciproques, en se posant la question des avantages et des limites du travail en groupe.

Notre objectif étant l'animation, nous allons voir le rôle et la fonction de l'animateur, ainsi que les différents styles d'animation, sans oublier la conduite des réunions en se posant les questions suivantes : une réunion, pour quoi faire ? L'objet et l'objectif de la réunion, comment l'organiser et la préparer, quelles sont les méthodes et techniques d'animation, et ensuite savoir assurer un suivi des réunions.

N'oublions pas, pour bien comprendre le fonctionnement du siège, de voir les tâches et missions des salariés, l'organigramme connu maintenant ; parler des supports de communication mis à notre disposition (plaquettes, revues, site internet, vidéo)

Enrichissement

C'est le mot que j'emploierai ... pour conclure une semaine qui passe très vite, où tous cherchent les infos qu'ils n'ont pas dans leur vie de militants, et qu'ils doivent mettre en application afin que notre Mouvement progresse grâce à des Bénévoles formés.

Jean Paul Malgorn



Dépendances et Addictions

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La toxicomanie actuelle fait partie de notre culture, de notre société, ses origines sont religieuses, idéologiques, sociales, psychologiques, collectives ou individuelles

Les addictions sont le reflet d'un profond malaise social, il est donc primordial de comprendre le mécanisme des drogues dans la trajectoire humaine.

Expliquer les effets et méfaits des différents produits afin d'être en mesure d'apporter une aide aux malades en situation de conduites addictives.

Expliquer l'action des drogues sur notre cerveau en général et sur le système de récompense en particulier.

PUBLIC :

Cette formation est destinée aux membres actifs désirant s'investir dans les addictions.

Elle est aussi utile aux autres membres du comité de la structure car innovante.

Réservée de préférence aux personnes ayant une expérience, une aptitude d'écoute auprès de ces personnes fragilisées.

DURÉE :

Cette formation se réalise en deux sessions de 2 jours et demie.

MÉTHODOLOGIE :

La formation se déroule par des apports théoriques mis en évidence par un diaporama interactif complété par des témoignages.

Divers quizz permettent aux stagiaires de prendre une place très active dans le stage et de tester leurs propres connaissances.

De même qu'il n'existe pas de société sans drogue, il n'existe pas de drogues dures ou de drogues douces, tout réside dans l'usage que l'on en fait ; la formation permet de découvrir et de mettre en évidence les différents potentiels de dangerosité des différents produits pouvant conduire à une

dépendance physique et une dépendance psychologique parfois irréversible...

Chaque produit est analysé et traité de la même manière c'est-à-dire en fonction de la nature du produit et quels sont l'usage et les effets recherchés par le consommateur.

Cas particulier de l'alcool.

Parmi les drogues, l'alcool dispose d'un « statut » particulier, et pourtant c'est une drogue dure.

Parfois complémentaire d'autres produits, servant également de tremplin pour passer à une autre drogue ou comme produit de substitution dans d'autres cas.

Le problème ? C'est qu'à grands renforts médiatiques et publicitaires largement sponsorisés, on ne montre souvent que la face visible de l'iceberg, l'alcool festif, l'alcool convivialité, l'alcool comme un symbole d'intégration.

Bref, les bienfaits d'une drogue légale et en vente libre au mépris de la santé publique.

Puis soudain, dans un bref sursaut « d'humanité » on s'aperçoit que l'alcool tue, cas de la violence routière... Alors on traque, on verbalise, on réprime, on incarcère...

Certes, si la répression est nécessaire, il serait « politiquement » correct et important de mettre les mêmes moyens à destination de la prévention.

Une prévention pour comprendre comment, à partir de cette notion de plaisir, de convivialité, certains vont se faire piéger et sombrer dans la dépendance « grâce » aux paradis artificiels que l'alcool procure.

Cette formation permet donc de démontrer aussi comment s'en sortir lorsque l'on est dépendant, du rôle des accompagnateurs, du rôle des partenaires.

Comment vivre une abstinence heureuse, physiquement et surtout psychologiquement sans renier son passé pour autant mais en construisant l'avenir sous forme de projet.

Stage de formation national 2012

action en milieu carcéral

L'action en milieu carcéral est dirigée vers les personnes incarcérées pour des délits liés à l'alcool ; nous rencontrons des détenus (es) dépendants (es) et des détenus (es) ayant commis un délit sous l'emprise de l'alcool sans être alcoolo-dépendants (es).



Cette formation a lieu sur 4 jours le week-end de l'Ascension afin que les stagiaires n'aient qu'une journée de congé à prendre.

Déroulement :

Mercredi soir : Accueil des militants, premier contact et organisation de l'hébergement.

LA PREMIÈRE JOURNÉE :

Elle est consacrée aux échanges entre les DVLP et les militants qui viennent s'informer sur l'action carcérale.

Les DVLP expliquent comment ils interviennent en prison, les difficultés qu'ils rencontrent, et ce qu'ils ressentent.

LA DEUXIÈME JOURNÉE :

Nous travaillons sur le premier thème qui est en relation directe avec l'action prison.

Un débat suit l'exposé du thème, ainsi qu'un travail en petits groupes dont on effectue la synthèse.

LA TROISIÈME JOURNÉE :

Nous abordons le second thème sur la prison, ainsi qu'un thème en relation avec les malades alcooliques, suivi également d'un travail en groupes et une mise en commun de celui-ci.

LA QUATRIÈME JOURNÉE :

Réponses aux questions des militants, concernant l'action carcérale et la vie du mouvement. Synthèse du stage avec les militants, point de vue de chacun.

Remise des documents destinés aux stagiaires
Ramassage des questionnaires distribués aux stagiaires pour les quatre jours.

Rappel : les thèmes du stage DVLP changent tous les ans.

Alain Hamard

Petit glossaire

Les sigles nous envahissent, j'espère que la liste de ceux que j'ai sélectionnés, non exhaustive, vous sera utile.

AAT	Association Accueil Toxicomanie
ADOSPA	Adolescents et Substances Psycho-Actives
AIDES	Association nationale de lutte contre le sida
ANIT	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
AREA	Association clinique de Recherche et d'Entraide en Addictologie
ARH	Agence régionale d'hospitalisation
ARPADE	Association Régionale de Prévention et d'Aide aux Dépendants et aux Exclus
ARS	Agence régionale de santé
BPDJ	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des risques pour Usagers de drogue
CAAT	Centre d'Aide et Action contre la toxicomanie
CAMERUP	Coordination des Associations et des Mouvements Reconnus d'Utilité Publique
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie
CFES	Comité Français d'Education pour la Santé
CIRDD	Centre d'Information Régional sur els Drogues et Dépendances
CNID	Comité National d'Information sur la Drogue
CODES	Comité Départemental d'Education pour la Santé
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DATIS	Drogue, Alcool, Tabac Info Services
DGS	Direction Générale de la Santé
ENIM	Etablissement National des Invalides de la Marine
ESCAPAD	Enquête sur la Santé et les Comportements lors de l'Appel de Préparation A la Défense
FFA	Fédération Française d'Addictologie
FNES	Fédération Nationale des comités d'Education pour la Santé
FRAD	Formateur Relais Anti Drogues

INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
ILIAD	Indicateurs Locaux pour l'Information sur les Addictions
INVS	Institut National de Veille Sanitaire
MDMA	Méthylène dioxy métamphétamine
MILAD	Mission de Lutte Anti Drogues
MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie
MJSVA	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
MSO	Médicaments de Substitution aux opiacés
OD	OverDose
OFDT	Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ORS	Observatoire Régional de la Santé
PES	Point Echange Seringue
PFAD	Point Formateur Anti Drogues
PRELUD	Première Ligne Usagers de Drogues
PRS	Programme Régional de Santé
PRSP	Programme Régional de Santé Publique
RDR	Réduction Des Risques
RECAP	Recueil commun sur les Addictions et les Prises en charge
SAS	Service d'Accueil et de Soins
SEDAP	Société d'Entraide et d'Action Psychologique
SIMCCA	Système d'Information Mensuelle pour les consultations cannabis
SINTES	Système d'Identification National des Toxiques et Substances
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Prévention
TREND	Tendances Récentes et Nouvelles Drogues
UDI	Usagers de Drogues Injectables
UDVI	Usagers de Drogues par voies intraveineuses

Délégués nationaux 2012

ALSACE MOSELLE

RATZEL Marcel

14 rue de l'Eglise 57290 SEREMANGE

mail : m.ratzel@free.fr

06 81 54 41 61 - 03 82 57 19 71

Suppléant : **BURCHARD Philippe**

7 Boulevard Jeanne d'Arc 57100 THIONVILLE

mail : burchard.philippe@orange.fr

AQUITAINE

SCHAMBOURG Michel

35 rue François Chambrelent 33300 BORDEAUX

06 19 06 11 17

mail : michel.schambourg@freesbee.fr

AUVERGNE

PERONNIN Bernadette

Le Thermal Bât. B 106 rue de Constantine 03200 VICHY

06 62 85 07 30

mail : bernadette.peronnin@orange.fr

BRETAGNE

LE MOAN Félix

31 Village de Kermabon 29260 PLOUIDER

06 84 51 15 20 - 02 90 91 37 13

mail : felix.lemoan@sfr.fr

Suppléant : **PELHATRE René**

LESSARD 35150 AMANLIS

06 81 72 89 10

LEBRETON Robert

10 rue de l'Isle 35150 CORPS NUDES

06 09 31 16 39 - 02 99 44 01 21

mail : rm.lebreton@wanadoo.fr

Suppléant : **CADIOU Paul**

43 rue du Valy Goz 29260 LESNEVEN

06 23 35 04 09

mail : paul.cadiou@bbox.fr

CENTRE

HAMARD Alain

32 rue des Rubis 45140 ST JEAN DE LA RUEILLE

06 75 85 31 39 - 02 38 43 77 62

mail : alainhamard@bbox.fr

Suppléant **ARRAULT Christian**

2 rue du Gué Bertin 41140 THESEE

06 36 06 94 66

FRANCHE COMTÉ

MOLLE Philippe

11 rue Rossat 90600 GRANDVILLARS

06 67 83 83 11 - 03 84 27 72 59

mail : molle.philippe@free.fr

ILE DE FRANCE

MARCHAIS Alain

9 avenue Paul Cézanne 78990 ELANCOURT

06 60 84 26 28 - 01 30 50 26 28

mail : almarchais@yahoo.fr

Suppléant : **GRIZOT Patrick**

4 avenue Anatole France BP 40

95260 BEAUMONT SUR OISE

06 70 86 32 53 - 01 39 37 04 76

mail : Pat.gilles.grizot@club-internet.fr

NORD PICARDIE

CAMBOT Christiane

1 rue de Caumont 60150 THOUROTTE

06 23 94 05 85

mail : christiane.cambot@orange.fr

MARQUET Alain

2 rue Camille Guérin 60000 BEAUBAIS

07 86 96 73 70 - 03 44 45 58 29

mail : a.marquet60@orange.fr

NORMANDIE

PLE Philippe

2 rue de la Vieille Tour 27940 PORT MORT

06 88 46 42 72 - 02 32 52 89 57

mail : philippe.ple@wanadoo.fr

Suppléant : **TANNOU Gérard**

695 route de Criquetot 76280 TURRETOT

06 16 09 85 09 - 02 35 20 21 97

PAYS DE LOIRE

LELOU Jean-Gabriel

1 bis rue des Moulins 49230 ST CRESPIEN SUR MOINE

06 62 17 38 41 - 09 82 25 08 31

mail : jeangab.lelou@bbox.fr

Suppléant : **BIGOT Pierre**

10 rue de la Belle Meunière 49000 ECOUFLANT

06 82 11 60 26 - 02 41 34 98 63

mail : pbigot@orange.fr

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

FOUYET Dominique

2 avenue des Prés Résidence Gai Soleil Bat B Laure

13180 GIGNAC LA NERTHE

06 62 29 07 11 - 04 42 30 56 26

mail : domi@vielibre.org

RHÔNE ALPES

THORAL Jean Paul

Le Pinay 69510 RONTALON

06 73 31 26 18 - 04 78 81 72 65

mail : thoral.jean-paul@neuf.fr

Responsables départementaux 2012

AISNE	DEVILLEZ	ALBERT	18 RUE MARCEL DUBOURG	2110	BOHAIN EN VERMAN-DOIS	03 23 61 37 07	bebertvl02@yahoo.fr
ALPES MARITIMES	GUILLOT	CATHERINE	11 AV. PHILIPPE ROCHAT	6600	ANTIBES	06 28 30 86 20	catherineguillot69@yahoo.fr
BOUCHES DU RHONE	LARIVE	PASCAL	2 RUE JOSETTE REIBAUD	13110	PORT DE BOUC	04 42 80 18 53	pascal.larive@neuf.fr
CALVADOS	FAUCONNIER	GERARD	1914 QUARTIER DU BOIS	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	06 83 89 76 73	
CHER	MORANDI	PASCAL	LE BOURG	18270	ST CHRISTOPHE LE CHAUDRY	02 48 56 66 04	pascal.morandi@orange
COTES D'ARMOR	LE BAIL	YVON	11 RUE DE LA MER	22740	PLEUMEUR GAUTIER	02 96 20 13 54	yvon.le.bail0733@orange.fr
DOUBS	CHATELAIN	CHRISTIAN	8 RUE DES FONTENIS	25350	MANDEURE	06 83 47 82 08	christchateau@gmail.com
FINISTERE	LAMY	GILLES	17 RUE DE GUISSENY	29880	PLOUGUERNEAU	02 90 91 19 92	gilles.lamy@neuf.fr
GARD	MASCLAUX	PIERRE	6 BIS IMPASSE SCIORTINO	30100	ALES	04 66 86 83 39	
HAUTE GARONNE	GUILHEMAT	JEAN FRANCIS	23 CHEMIN DE CASTAGNET	31450	BAZIEGE	05 61 81 84 25	jean.guilhemat@orange.fr
GIRONDE	CASSIN	BERNARD	36 RUE PIERRE DE COUBERTIN	33700	MERIGNAC	05 56 97 35 54	bernard.cassin@numericable.fr
ILLE ET VILAINE	CHEDEMAIL	GUY	26 RUE PIERRE DE COUBERTIN	35150	JANZE	02 99 47 03 65	g.chedemail@yahoo.fr
INDRE ET LOIRE	NAU	ALAIN	21 RUE DE GREUX	37270	MONTLOUIS SUR LOIRE	02 47 45 04 73	alain.nau@free.fr
LOIR ET CHER	BOURGEAIS	SYLVAIN	15 ROUTE DU BLANC	41110	ST AIGNAN SUR CHER	02 54 75 19 22	clotilde.bourgeois123@orange.fr
LOIRE	VALOIS	JEAN CLAUDE	RUE CLAUDIUS ROCHE	42510	BALBIGNY	04 77 27 92 58	jean-claude.valois@orange.fr
LOIRE ATLANTIQUE	DUFROUX	GERARD	13 BOULEVARD PAUL PERRIN	44600	ST NAZAIRE	02 40 19 90 69	dufroux.gerard@neuf.fr
LOIRET	ELTAMI	JEAN CLAUDE	16 RUE PORTE BALAI	45170	VILLEREAU	02 38 75 54 38	
MAINE ET LOIRE	BIGOT	PIERRE	10 RUE DE LA BELLE MEUNIERE	49000	ECOULANT	02 41 34 98 63	pbigot@orange.fr
MORBIHAN	TANGUY	ROGER	13 RUE DU GENERAL DE GAULLE	56370	SARZEAU	02 97 41 85 70	rogertanguy@gmail.com
MOSELLE	BURCHARD	PHILIPPE	7 BOULEVARD JEANNE D'ARC	57100	THONVILLE	03 82 59 96 09	burchard.philippe@orange.fr
NIEVRE	MUNOS	THIERRY	7 RUE DU LAVOIR	58470	GIMOUILLE	03 58 80 65 99	
NORD	BAILLOEUL	JEAN MARC	37 IMPASSE HANOTTE	59450	SIN LE NOBLE	03 27 86 44 61	bailloeul@free.fr
OISE	DAROUX	DIDIER	6 RUE DE LA PIERRE SAUTEE	60350	TROSLY BREUIL	03 44 42 53 78	didierdaroux@orange.fr
ORNE	LANCELIN	JEAN PIERRE	RUE SAINT PAIR	61300	L'AIGLE	02 33-84-93-01	
PAS DE CALAIS	COURTIN	REGINE	10 RUE MARCEL BODELOT	62940	HAILLICOURT	03 21 62 65 35	courtin.raymond@neuf.fr
RHONE	POSTEL	LUCIEN	CHEMIN DU GONTY	69700	ECHALAS	04 72-24-54-86	lucien.postel@wanadoo.fr
HAUTE SAONE	DOMINIACK	RICHARD	43 GRANDE RUE	70110	VILLAFANS	03 84 20 16 69	richard.dominiack@orange.fr
SARTHE	BINET	JANY	14 RUE DE LA HERSE	72120	SAINT CALAIS	02 43 35 70 40	
SAVOIE	SOLLIER	MICHEL	52 RUE CRET COQUET	73260	AIGUEBLANCHE	04 79 24 34 13	michel.sollier@neuf.fr
SEINE MARITIME	BERNARD	PATRICK	11 RUE DE LA TOUR ROBINSON	76610	LE HAVRE	02 35-45-48-79	
SEINE ET MARNE	RICHARD	DENIS	6 RUE BEAUMARCHAIS	77100	MEAUX	01 64 34 28 09	richarddenis@hotmail.fr
ESSONNE	BECKER	MARC	4 ALLEE DES ROSSIGNOLS	77380	COMBS LA VILLE	01 60 60 56 73	marc_becker@orange.fr
YVELINES	RUGOLOTTO	CLAUDE	12 RUE LOUISE MICHEL	78990	ELANCOURT	01 30 55 85 48	vicydy@club-internet.fr
SOMME	HANSART	MICHEL	16 RUE DU BAS-Canisy	80400	HAM	03 23 81 23 23	
VENDEE	JOUSSEAUME	JOSEPH	101 LES OUCHES	85430	AUBIGNY	02 51 98 70 48	joseph.jousseau@wanadoo.fr
VIENNE	LECLAIRE	JACKY	27 ROUTE DE CHATELLERAULT	86220	OYRE	09 63 50 56 39	
MEURTHE ET MOSELLE	THEROL	BERNARD	1 ROUTE DE SAINT DIE	88600	FONTENAY	03 29 65 75 77	bernard.therol@wanadoo.fr
YONNE	BRAS	DENIS	3 RUE HIPPOLYTE ROSSIGNOL	89400	MIGENNES	03 86 80 24 68	
HAUTS DE SEINE	RAOUL	PATRICK	52 RUE YOURI GAGARINE	92700	COLOMBES	01 71 03 87 75	patrickraoul@ymail.com
SEINE SAINT DENIS	CALLES	ALAIN	82 AVE DU PRESIDENT WILSON	93199	MONTREUIL	01 48 51 10 22	alain.issime@wanadoo.fr
VAL DE MARNE	MAHE	BRUNO	10 ALLEE EMILE ZOLA	94340	JOINVILLE LE PONT	01 70 25 16 15	b.maheatsm@gmail.com
VAL D'OISE	MARTEAU	PATRICE	10 ROUTE DE BEAUVAIS	95650	BOISSY L'AILLERIE	01 34 42 62 27	patrice.marteau326@orange.fr
LA REUNION	ETHEVE	CELINE	38 CHEMIN ELIE GONTHIER	97429	PETITE ILE	06 92 60 54 63	

Responsables régionaux 2012

AUVERGNE	SALIN	PHILIPPE	22 RUE DES ACACIAS	03700	BELLERIVE SUR ALLIER	04 70 32 44 51	philippe.salin@gmail.com
P A C A	GUILLOT	CATHERINE	11 AV. PHILIPPE ROCHAT	06600	ANTIBES	06 28 30 86 20	catherineguillot69@yahoo.fr
CENTRE	MORANDI	PASCAL	LE BOURG	18270	ST CHRISTOPHE LE CHAUDRY	02 48 56 66 04	pascal.morandi@orange
BRETAGNE	LE BAIL	YVON	11 RUE DE LA MER	22740	PLEUMEUR GAUTIER	02 96 20 13 54	yvon.le.bail0733@orange.fr
FRANCHE COMTE	CHATELAIN	CHRISTIAN	8 RUE DES FONTENIS	25350	MANDEURE	06 83 47 82 08	christchateau@gmail.com
PAYS DE LOIRE	PEZET	BERNARD	17 LA GELTIERE	44210	PORNIC	02 40 82 25 53	bernard-pezet44@orange.fr
NORD EST	BEL	JEAN CLAUDE	28 RUE ROGER LIBERA	51510	FAGNIERES	03 26 65 70 19	jeanclaudevl@dbmail.com
BOURGOGNE	MUNOS	THIERRY	7 RUE DU LAVOIR	58470	GIMOUILLE	03 58 80 65 99	
ALSACE MOSELLE	MOUTHON	BERNARD	32 RUE DU VERCORS	68200	MULHOUSE	03 89 50 02 56	brmouthon@estvideo.fr
RHONE ALPES	SOLLIER	MICHEL	52 RUE CRET COQUET	73260	AIGUEBLANCHE	04 79 24 34 13	michel.sollier@neuf.fr
NORMANDIE	TANNOU	GERARD	695 ROUTE DE CRIQUETOT	76280	TURRETOT	02 35 20 21 97	
LIM POIT CHARENTES	LECLAIRE	CHRISTINE	27 ROUTE DE CHATELLERAULT	86220	OYRE	05 49 02 70 77	leclaire86vl@orange.fr
ILE DE FRANCE	BILLARD	JACKY	7 BIS GRANDE RUE	91930	MONNERVILLE	01 64 95 16 88	jackyvl@live.fr
NORD PICARDIE	JANUSZ	JACQUES	92 RUE ZELAIN - CHEVINCOURT	60150	THOUROTTE	03 44 76 10 41	jacques.janusz@sfr.fr



Pour 2012, je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement, j'adhère...

* année civile

1 14€20
abonnement à LIBRES*
 abonnement de soutien de.....€
 (minimum 32 €)

2 23€25
adhésion
à Vie Libre*

3 31€50
abonnement
+ adhésion*

merci de cocher les cases

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu dit : CP : [][][][] Ville :

..... N° chèque/Banque :



Une adresse complète, précise et en majuscules vous assure la bonne réception de votre abonnement.
 Pour ne pas l'interrompre, veuillez à nous avertir rapidement de toute modification par écrit.

Vos abonnement, adhésion, règlement à l'ordre de VIE LIBRE et modification sont à adresser à
VIE LIBRE - 8 impasse Dumur - 92110 CLICHY ☎ 01 47 39 40 80 📠 01 47 30 45 37

AGIR224



Pour 2012, je m'abonne ou je renouvelle mon abonnement à...

* année civile

VIE NOUVELLE*

Trimestriel - 4 N° PAR AN

- je m'abonne
- je renouvelle mon abonnement

- 9 € Abonnement annuel
- + de 9 € Abonnement annuel de soutien

Agir*

Trimestriel - 4 N° PAR AN

- je m'abonne
- je renouvelle mon abonnement

- 11 € 20 Abonnement annuel

merci de cocher les cases

Une adresse complète, précise et en majuscules vous assure la bonne réception de vos abonnements.
 Pour ne pas les interrompre, veuillez à nous avertir rapidement de toute modification par écrit.

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu dit : CP : [][][][] Ville :

..... N° chèque/banque :

Merci d'établir un chèque par abonnement, à l'ordre de VIE LIBRE.

Vos abonnement(s), règlement(s) à l'ordre de Vie Libre et modification sont à adresser à
VIE LIBRE - 8 impasse Dumur - 92110 CLICHY ☎ 01 47 39 40 80 📠 01 47 30 45 37

AGIR224

